

Son épouse, Madame Catherine **Brockes-Eynaud**, à Veytaux ;  
Son frère, sa belle-sœur et ses neveux en France ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont la tristesse de faire part du décès de

## **Monsieur Klaus BROCKES**

enlevé à l'amour des siens, le 11 mars 2015, dans sa 71ème année.  
La cérémonie a eu lieu le 17 mars, à Veytaux, dans l'intimité.  
La famille remercie de tout cœur l'ensemble du personnel de l'EMS Les  
Laurelles, à Territet, pour son accompagnement et sa gentillesse.

*« Klaus est parti,  
Mais restera pour toujours dans nos cœurs. »*

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.